

13 mar 2020 -19:36

Appartient à Conseil des ministres du 13 mars 2020

Participation belge à la mission civile de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE en République Centrafricaine

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Philippe Goffin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation belge à la nouvelle mission civile de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne en République Centrafricaine, dans le cadre de la gestion civile des crises.

L'UE est présente en République Centrafricaine (RCA) depuis 2016 dans le cadre d'une mission de formation militaire chargée de fournir des conseils stratégiques au gouvernement centrafricain, aux autorités militaires et de sécurité, de former les forces armées centrafricaines et de soutenir l'interaction avec les forces de sécurité intérieure (FSI). Cependant, ce dernier pilier, celui de l'interopérabilité, ne disposait pas de suffisamment de conseillers en raison de l'organisation particulière et des structures spécifiques d'une mission militaire de PSDC. C'est pour cette raison que l'option d'une mission civile distincte de PSDC a été explorée.

Actuellement, les FSI ne sont pas présentes sur l'ensemble du territoire et se trouvent donc dans l'impossibilité de soutenir ou de représenter l'autorité de l'État. Les ressources manquent et le Ministère de l'Intérieur ne fonctionne que partiellement. Dans le cadre d'une approche progressive et modulaire, la mission consultative de l'UE (EUAM RCA) conseillera le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et les FSI de la RCA au niveau stratégique afin qu'à l'avenir, ils offrent un service de sécurité cohérent, responsable et fondé sur des règles, capable de rétablir la sécurité et la stabilité dans tout le pays, créant ainsi un contexte propice à la reprise économique.

L'EUAM RCA contribuera également à la sécurité humaine au sens large en veillant à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme et au droit humanitaire international dans l'exécution de son mandat. De cette manière, l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire devrait être rétablie conformément aux normes et règles internationales. La durée initiale du mandat de la mission est de deux ans, avec un examen stratégique intermédiaire après les élections présidentielles et parlementaires prévues fin 2020. L'accent est mis sur un renforcement progressif de la mission en tenant compte des évolutions politiques et sécuritaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la
Défense
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin
Porte-parole (Affaires étrangères)
+32 473 88 88 39
nicolas.roisin@goffin.fed.be

Christine Calmeau
Porte-parole (Défense)
+32 477 88 01 60
christine.calmeau@goffin.fed.be